

Conseil Municipal
25 septembre 2020
Procès Verbal

Sous la présidence de : M. MALACHANNE, Premier Adjoint

Présents : COMTE – HLYWA – GRAVEZAT – RIOS – TRAUCHESSEC – PETIT – BONNET – DENNEULIN – GIBELIN – SAEZ – MERLE – SINET – POLGE – GAYTON MESA – BERARD DE MALAVAS – DANIEL - VERDELHAN

Procurations : CORNUT a donné procuration à SINET

FABREGUE a donné procuration à HLYWA

GUY a donné procuration à GAYTO MESA

WILUS a donné procuration à POLGE

ROSSO a donné procuration à BERARD DE MALAVAS

Madame HLYWA est élue secrétaire de séance.

Monsieur COMTE confie la présidence à Etienne Malachanne, premier Adjoint en raison d'un problème de santé qui le rend aphone.

Madame HLYWA est élue secrétaire de séance.

Monsieur Malachanne débute la séance en présentant en son nom et celui du conseil ses condoléances à la famille de Madame Gauffroy qui a perdu son père.

Suite au récent décès de Monsieur Gilbert Allègre, le conseil présente également ses condoléances à son épouse et ses enfants. En tant que président d'AREHIS il a beaucoup œuvré pour la mémoire de l'histoire de l'usine. Les ouvrages et les actions envers le grand public qu'il a pu mener depuis de longues années ont contribué à montrer Salindres et son industrie autrement.

Informations :

27 septembre : le cœur de Salindres organise à la place Balard sa foire bio toute la journée.

27 septembre : élections des sénateurs. Le départ se fait en mini bus. Les élus devront se munir de leur pièce d'identité d'un masque et d'un stylo.

04 octobre : Dès 15h30 au monument aux morts de Servas et à 16h commémoration du charnier du Puits de Célas.

23 septembre : Le Maire et la Directrice Générale des services ont rencontré le Président Rivenq et le Directeur général Cathelineau.

Ont été évoqués les Accords de 2002 pour notamment la prise en charge des versements que font le département à l'agglo pour l'entretien des terrains et du stade. Monsieur Rivenq précise qu'en devenant compétente l'agglo devait s'engager à investir dans les rénovations utiles.

Le président a annoncé des fonds de concours pour les projets de centre de santé. Nous en serons destinataires en plus des 23000 euros déjà versés.

D'autres Fonds de concours qui devraient venir en aide de l'économie seront dédiés à des projets qui font intervenir des entreprises de l'agglo en difficulté avec la Covid.

Au sujet des odeurs il a été rappelé que si l'Atmo, les industriels et la ville conventionnent pour trouver des solutions. L'agglo qui est compétente en matière d'odeurs doit agir aussi auprès des industriels. Elle propose de demander l'assistance de l'école des mines.

Il a été évoqué également l'indexation de Néoval et la mise en place d'aire de broyage prévue et annoncée.

Face aux problèmes avec le logement d'une résidente dont le logement se fissure et aux courriers sans réponse à Logis cévenol, la proposition de geler le loyer de cette habitation le temps des travaux et le déplacement de la résidente dans un autre logement vacant est acté.

Suite aux demandes du tennis de refaire l'éclairage des cours de tennis les différents devis devront être envoyés à l'agglo pour avis.

Concernant l'éclairage à led le président est défavorable et ne financera rien, les essais effectués n'ont pas été concluants en extérieur

Enfin un projet de production d'hydrogène vert à partir du photovoltaïque été abordé pour être présenté à Rio Tinto.

15 octobre : le Maire recevra Denis Bouad le président du département

05 octobre à 9h et le 20 octobre après midi : Enquête publique sur l'Allée des Lauriers et Puech Vaudon

DELIBERATIONS :

1 - Adoption du PV du 17 juillet

Madame Bérard de Malavas intervient pour préciser qu'elle a voté contre car la présentation à la population n'a pas été faite avant la présentation aux élus et que ce n'était pas assez explicite dans le PV du 17 juillet. Monsieur Malachanne précise que les PV sont soumis avant le conseil pour d'éventuelles corrections et qu'à ce jour aucune remarque n'avait été faite.

Elle souligne également qu'elle a voté contre la proposition de la candidature de la commune de Salindres au dispositif des PEM de la région car elle ne connaît pas le coût de cette halte. Monsieur Gibelin précise qu'il ne s'agit pas de se positionner sur un budget mais d'autoriser la région à lancer les frais d'études et d'évaluer le coût de ce projet. La ville sera associée, comme les autres villes positionnées sur le tracé de cette ligne. Monsieur Daniel ne comprend pas pourquoi la ville se positionne sans éléments plus précis sur le coût de cette halte.

4 contre - Adoptée

2 - Décision modificative n°1

Dans le cadre d'une cession de deux véhicules sortis de l'inventaire, le budget 2020 faisait apparaître les sommes affectées de 750 euros. Ces écritures d'ordres étant bloquantes sur le logiciel de comptabilité. Pour ne plus les faire apparaître il convenait d'ajuster les comptes de dépenses et recettes de la section de fonctionnement avec modification du budget voté pour 2020, et les comptes de dépenses et recettes de la section investissement avec modification du montant du budget voté en 2020.

Monsieur Daniel demande de quels véhicules il s'agit. Le premier adjoint précise que ce sont deux véhicules du parc très ancien (de 1995).

Adoptée à l'unanimité

3 - Clôture M49

La loi Notre a précisé que la compétence de l'eau et de l'assainissement serait transférée en janvier 2020 à l'Agglo. Aussi il convient que la commune procède à la clôture des budgets afférents à ces deux domaines.

Adoptée à l'unanimité

4 - Désignation des représentants de la Mairie au 103^{ème} Congrès des Maires de France et Remboursement des frais de déplacement

Cette délibération est retirée et sera proposée ultérieurement si des élus se portent candidats à la visite de ce salon.

5 - Demande de subvention exceptionnelle à l'Occe

Afin de financer un livre d'apprentissage de la lecture, l'école élémentaire fait part de ses difficultés. La Ville propose de participer par la subvention exceptionnelle pour aider à cet achat.

Adoptée à l'unanimité

6 - Engagement de conduite et de financement du projet pour la construction d'une nouvelle gendarmerie sur le territoire de Salindres

Il s'agit de délibérer sur la poursuite de l'engagement sur la construction de la gendarmerie et sur les montants et procédures que la Ville engagera pour cette implantation

Adoptée à l'unanimité

7- Adoption du RQPS et du document SISPEA

Ce rapport sur la qualité de l'eau doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération

Adoptée à l'unanimité

8 - Signature d'une convention d'adhésion à l'agence départementale

L'agence départementale propose des missions d'assistance aux projets, l'agence apporte plus généralement les prestations suivantes :

Information et documentation (site internet, formation des élus...), conseil budgétaire et financier (ingénierie financière, recherches et dossiers de subventions) et conseil juridique et administratif (veille juridique, appui à la rédaction d'actes, fourniture de modèles, transmission de textes, recherche de jurisprudence, appui à la commande publique...)

Ainsi la Ville sera accompagnée sur les projets qu'elle entreprendra.

Adoptée à l'unanimité

9 - Demande de subvention pour la vidéo protection.

Pour étendre la vidéo protection aux abords du cimetière et à Becmil il convient de faire une demande subvention aux diverses collectivités.

Adoptée à l'unanimité

10 - Gratuité des loyers des médecins, ostéopathes, infirmières et dentiste du centre de santé pendant la période de travaux...

Pendant la durée des travaux du centre de santé les médecins et autres professions médicales seront logées dans divers algécos et au presbytère.

Adoptée à l'unanimité

11 - Demande de subvention auprès de la région, de l'État, du Département, de l'agglomération pour le projet d'acquisition, de mise en accessibilité et d'extension du centre de santé intercommunal

Adoptée à l'unanimité

12 - Ajout de tarif de nettoyage pour la salle annexe

Afin de répondre au mieux aux règles sanitaires en vigueur, il convient de prendre un nouveau tarif relatif à l'entretien de la salle annexe pour les associations salindroises.

Ainsi une caution de 150 euros pour l'entretien de la salle est préconisée.

Adoptée à l'unanimité

Prise de Parole de Monsieur Gibelin qui demande au nom du groupe majoritaire que dans un prochain conseil la Ville apporte une subvention de solidarité aux communes touchée par les inondations.

La séance est levée à 19h00

Après que la séance soit levée Monsieur Daniel a demandé des précisions sur les deux enquêtes publiques en cours à l'allée des Lauriers et Puech Vaudon. Il demande pourquoi la Ville devrait payer les branchements dans un terrain privé. Monsieur Comte répond qu'il s'agit du réseau SRDE et non pas d'un branchement et que la majorité des habitants est favorable à ces projets qui permettront d'étendre les conduites existantes.

Monsieur Daniel s'insurge contre le Maire car il ne comprend pas cette « obstination » à agir sur un chemin privé. Le maire rappelle que l'enquête est demandée par la Préfecture et qu'elle tranchera.

Monsieur Daniel souhaite également des éléments de chiffrage sur l'achat de la place de la Mairie ainsi que sur le Gascut. Pour ce dernier quartier il demande le cout de fonctionnement de l'entretien.

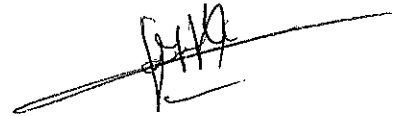
Monsieur Merle répond qu'il est entretenu par 3 agents municipaux qui effectuent la tonte et le débroussaillage régulier.

Le maire donnera les éléments à Mr Daniel concernant l'entretien du Gascut et la raison et les éléments de l'enquête public.

Monsieur Denneulin fait un bilan des journées du patrimoine exclusivement fréquentées le jeudi et vendredi par les écoles de la ville et le collège. En revanche la fréquentation était très faible le weekend, en raison du Covid certainement.

Les débats sont clos à 19h10

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Merle', is written over a horizontal line. The signature is somewhat stylized and includes a small checkmark-like mark at the bottom right.